

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

Séance du 18 septembre 2023

Nombre de membres du
Bureau :

L'an deux mille vingt-trois,
Le dix-huit septembre,
A neuf heures trente,

En exercice : 35
Présents : 18
Pouvoirs : 7
Votants : 25

se sont réunis à St Priest en Jarez, les membres du Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le douze septembre deux mille vingt-trois.

OBJET

Présents :

Délibération
2023_09_18_15B Dépôt
dossier de pré-candidature
au dispositif ELENA :

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente
Henri BONADA, Patricia CHAUVE, Marc CHAVANNE, Jean-Louis CHOUVELLON, François DUMONT, Martial FAUCHET, Béatrice FOURNEL, Michel GANDILHON, Thierry GOUBY, Alain LIMOUSIN, Serge RAULT, Didier PICARD, Pascal PONCET, Séverine REYNAUD, Pierre SIMONE, Bernard SOUTRENON, Jean-Paul TISSOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Votes Pour : 25

Votes Contre : 0

Abstention : 0

Pouvoirs déposés :

Mandant : Gérard BAROU	Mandataire : Thierry GOUBY
Mandant : Vincent BONNICI	Mandataire : Bernard SOUTRENON
Mandant : Stéphane HEYRAUD	Mandataire : Bernard SOUTRENON
Mandant : Marc LAPALLUS	Mandataire : Henri BONADA
Mandant : Didier PONCET	Mandataire : Pascal PONCET
Mandant : Daniel PRUD'HOMME	Mandataire : Henri BONADA
Mandant : Xavier VILLARD	Mandataire : Henri BONADA

Absent(s) excusé(s) : Georges BERNAT, Vincent BONNICI, Jean-Paul CAPITAN, Nicolas CHARGUEROS, Marianne DARFEUILLE, Sébastien DESHAYES, Sylvie FAYOLLE, Annick FLACHER, Stéphane HEYRAUD, Marc LAPALLUS, Gilles PERRONNET, Marie-Gabrielle PFISTER, Didier PONCET, Daniel PRUD'HOMME, Pierre VERICEL, Xavier VILLARD.

Le secrétariat a été assuré par Jean-Paul TISSOT

Madame la Présidente expose :

CONSIDERANT le soutien financier proposé par le mécanisme ELENA (European Local Energy Assistance) porté par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ;

CONSIDERANT la nécessité de conforter le rôle d'accélérateur de la transition écologique et climatique du SIEL TE Loire sur le territoire ligérien ;

CONSIDERANT que l'aide à l'ingénierie proposée par la BEI s'inscrit lien avec le cœur de métier historique (la gestion des réseaux énergétiques et l'éclairage public) et le déploiement de sujets plus innovants au cœur des préoccupations des adhérents (Energies renouvelables, bâtiments et réseaux intelligents) ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le SIEL-TE Loire de disposer d'un soutien financier afin d'améliorer l'offre de services et l'accompagnement des adhérents en matière de transition énergétique ;

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / la majorité :

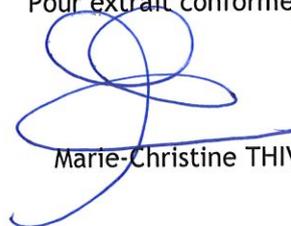
AUTORISE Madame la Présidente à déposer un dossier de pré-candidature et signer toutes pièces à intervenir

Fait et délibéré en séance

Le 18 septembre 2023

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente



Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.